



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2016
PROCES VERBAL DE CARENCE

Représentants de la ligue présents : Bernard MAHE (Président Ligue IDF), Martine BESSON TALABOT (Membre comité directeur), Patrick BEAUSSART (Vice-Président Ligue IDF), Nathalie PARAVY (Membre comité directeur)

Représentants des comités départementaux : Jeremy SERRE (Président CD93), Marie-Hélène D'Arbonneau (Présidente CD78)

L'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue, régulièrement convoquée, s'est tenue le lundi 2 septembre 2016. Les membres de la ligue régionale d'Ile-de-France de Tennis de Table se sont réunis 1 rue de la poterie, 93200 Saint-Denis, en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par le Comité Directeur de la Ligue.

L'assemblée est présidée par Bernard MAHE, Président de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Tennis de Table.

Sont représentés :

- Le club Ping Paris 14, représenté par Mr Pierre Perez disposant de 3 voix,
- Le club de Serris Val d'Europe Att, représenté par Nicolas Berzane disposant de 5 voix
- Le club de Courbevoie Sport TT, représenté par Pascal Courcol disposant de 7 voix
- Le club du Stade de Vanves, représenté par Hugues Leconte disposant de 3 voix
- Le club la Mantaise AS, représenté par Jean-Marie Colin disposant de 5 voix
- Le club de Sartrouville TT, représenté par Catherine Kandin disposant de 7 voix
- Le club d'Eaubonne CSM, représenté par Denis Quelen disposant de 6 voix
- Le club de Mery US TT, représenté par Mr Barou HR disposant de 4 voix
- Le club de Saint-Denis US 93 TT, représenté par Jean-Claude Molet disposant de 9 voix

Soit au total, 9 clubs représentés, totalisant 49 voix sur les 1409 voix de la ligue.

Le président constate que les associations présentes ou représentées sont au nombre de 9, soit moins de la moitié des 359 clubs de la ligue Ile-de-France et possèdent 49 voix, soit moins de la moitié des 1409 voix totales de la ligue.

En conséquence, l'assemblée ne peut pas valablement délibérer.

La séance est levée à 19h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Bernard MAHE
Président de la Ligue
d'Ile de France de tennis de table